

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°42-2023-175

PUBLIÉ LE 28 SEPTEMBRE 2023

# Sommaire

## **42\_DDETS\_Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités /**

42-2023-08-22-00008 - Déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP953176609?? AGNES VOUS ACCOMPAGNE (2 pages) Page 3

42-2023-09-18-00005 - Déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP979479193?? KAAKI Thomas (2 pages) Page 6

## **42\_DDT\_Direction Départementale des Territoires de la Loire /**

42-2023-09-27-00002 - Arrêté n° DT-23-0673 portant prolongation d'autorisation de circulation du bateau à passagers « le Villerest-Un » sur la retenue de Villerest pour la fin de saison touristique 2023 (4 pages) Page 9

## **42\_Préf\_Préfecture de la Loire / Publicateur Raa**

42-2023-09-28-00001 - Arrêté de composition de la commission d'expulsion ?? des étrangers du département de la Loire (2 pages) Page 14

42-2023-09-27-00004 - Arrêté préfectoral n° 2023-M-42-157 portant réglementation temporaire de la circulation pour des travaux de reprise d'enrobés et de réparation partielle de joints d'ouvrage d'art - Commune de Roanne (4 pages) Page 17

## **42\_Préf\_Préfecture de la Loire / Sous-Préfecture de Montbrison**

42-2023-07-04-00008 - arrêté n°86 du 4 juillet 2023 portant attribution de la médaille d'honneur régionale départementale et communale (25 pages) Page 22

42-2023-07-05-00012 - Arrêté n°88 du 5 juillet 2023 accordant la médaille d'honneur agricole à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2023 (8 pages) Page 48

## **84\_DRSP\_Direction régionale des services pénitentiaires**

### **d'Auvergne-Rhône-Alpes / Service du droit pénitentiaire**

42-2023-09-27-00003 - délégation de signature DISP AURA, CD ROANNE (9 pages) Page 57

42\_DDETS\_Direction Départementale de  
l'emploi, du travail et des solidarités

42-2023-08-22-00008

Déclaration d'un organisme de services à la  
personne enregistré sous le n° SAP953176609  
AGNES VOUS ACCOMPAGNE

## Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

Pôle  
Insertion professionnelle et  
Politiques de l'emploi  
Services à la Personne  
Téléphone : 04-77-43-41-14

### Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP953176609

#### et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail

Le Préfet de la Loire

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2023-015 du 7 février 2023 portant délégation de signature à Madame COL Agnès, Directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Loire,

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence générale du 8 février 2023,

#### Constate

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Loire le 22 août 2023 par Madame GIRAUD Agnès, pour l'organisme **AGNES VOUS ACCOMPAGNE** dont l'établissement principal est situé 29 route bleue 42123 SAINT-CYR-DE-FAVIERES et enregistré sous le N° SAP953176609 pour les activités suivantes :

#### Activités relevant uniquement de la déclaration :

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Accompagnement des enfants de plus de 3 ans dans leurs déplacements
- Garde d'enfants de plus de 3 ans à domicile
- Préparation de repas à domicile
- Livraison de repas à domicile
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé
- Livraison de courses à domicile
- Maintenance, entretien et vigilance temporaires à domicile
- Conduite du véhicule des personnes en cas d'invalidité temporaire
- Accompagnement des personnes présentant une invalidité temporaire
- Assistance aux personnes ayant besoin d'une aide temporaire à leur domicile
- Coordination et délivrance des SAP

Ces activités sont effectuées en qualité de **prestataire**.

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles

L.7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

*Le présent récépissé peut, à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux auprès service instructeur du de la Loire Saint-Étienne ou d'un recours hiérarchique adressé au ministre chargé de l'économie - Direction générale des entreprises – sous-direction des services marchands, 61 Boulevard Vincent Auriol, 75703 PARIS CEDEX 13.*

*Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification auprès du tribunal administratif de Lyon.*

*Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible sur le site internet <http://www.telerecours.fr/>*

*En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ou en l'absence de réponse à ce recours (rejet implicite), un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon peut également être formé contre la décision initiale dans un délai de deux mois à compter de ce rejet.*

Saint-Étienne, le 22 août 2023

P/Le Préfet,  
Par délégation,  
La Directrice,  
P/ La Directrice  
Par subdélégation  
La Responsable du Pôle insertion  
Professionnelle et politiques de l'emploi

**Laure FALLET**

42\_DDETS\_Direction Départementale de  
l'emploi, du travail et des solidarités

42-2023-09-18-00005

Déclaration d'un organisme de services à la  
personne enregistré sous le n° SAP979479193  
KAAKI Thomas

## Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

Pôle  
Insertion professionnelle et  
Politiques de l'emploi  
Services à la Personne  
Téléphone : 04-77-43-41-14

### Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP979479193

#### et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail

Le Préfet de la Loire

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2023-015 du 7 février 2023 portant délégation de signature à Madame COL Agnès, Directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Loire,

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence générale du 8 février 2023,

#### **Constate**

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Loire le 18 septembre 2023 par Monsieur KAAKI Thomas, pour l'organisme **KAAKI Thomas** dont l'établissement principal est situé 99 rue de la Richelandière 42100 SAINT-ETIENNE et enregistré sous le N° **SAP979479193** pour les activités suivantes :

#### **Activités relevant uniquement de la déclaration :**

- Entretien de la maison et travaux ménagers

Cette activité est effectuée en qualité de **prestataire**.

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

*Le présent récépissé peut, à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux auprès service instructeur du de la Loire Saint-Étienne ou d'un recours hiérarchique adressé au ministre chargé de l'économie - Direction générale des entreprises – sous-direction des services marchands, 61 Boulevard Vincent Auriol, 75703 PARIS CEDEX 13.*

*Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification auprès du tribunal administratif de Lyon.*

*Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible sur le site internet <http://www.telerecours.fr/>*

*En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ou en l'absence de réponse à ce recours (rejet implicite), un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon peut également être formé contre la décision initiale dans un délai de deux mois à compter de ce rejet.*

Saint-Étienne, le 18 septembre 2023

P/Le Préfet,  
Par délégation,  
La Directrice,  
P/ La Directrice  
Par subdélégation  
La Responsable du Pôle insertion  
Professionnelle et politiques de l'emploi

**Laure FALLET**

42\_DDT\_Direction Départementale des  
Territoires de la Loire

42-2023-09-27-00002

Arrêté n° DT-23-0673 portant prolongation  
d autorisation de circulation du bateau à  
passagers « le Villerest-Un » sur la retenue de  
Villerest pour la fin de saison touristique 2023



**Arrêté n° DT-23-0673  
Portant prolongation d'autorisation de circulation  
du bateau à passagers « le Villerest-Un » sur la retenue de Villerest  
pour la fin de saison touristique 2023**

**Le préfet de la Loire**

**Vu** le Code des transports, notamment ses articles L4241-1 et suivants, R4241-8 et suivants, R4242-1 et suivants.

**Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements.

**Vu** le décret du 11 janvier 2023 nommant M. Alexandre ROCHATTE, préfet de la Loire.

**Vu** le décret du 22 février 2022 nommant M. Dominique SCHUFFENECKER secrétaire général de la préfecture de la Loire.

**Vu** l'arrêté du Premier ministre du 27 juin 2019 nommant Madame Élise REGNIER, ingénieure en chef des ponts, des eaux et forêts, directrice départementale de la Loire à compter du 8 juillet 2019.

**Vu** l'arrêté préfectoral n° DT-14-763 du 28 août 2014, portant règlement particulier de police de la navigation de plaisance et des activités sportives et touristiques sur la retenue du barrage de Villerest.

**Vu** l'arrêté préfectoral n°DT-22-0733 du 21 décembre 2022 portant organisation de la direction départementale des territoires de la Loire.

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2023-223 du 1<sup>er</sup> août 2023 portant délégation de signature à Mme Élise RÉGNIER, directrice départementale de la direction départementale des territoires de la Loire.

**Vu** l'arrêté préfectoral n°DT-23-0145 du 23 février 2023 portant sur la réglementation de la circulation du bateau à passagers « le Villerest-Un » sur la retenue de Villerest.

**Vu** le certificat d'établissement flottant du ponton n° 7077 délivré le 31 mai 2016 par la direction départementale des territoires du Rhône, valable jusqu'au 20 octobre 2025.

**Vu** la prolongation du certificat de l'Union n°10071 LY délivré le 10 août 2023 par la direction départementale des territoires du Rhône, concernant le bateau à passagers le « Villerest-Un » immatriculé LY001612F, valable jusqu'au 8 avril 2024.

**Vu** le protocole d'accord du 1<sup>er</sup> janvier 2021 passé entre la société « BATEAU PROMENADE LAC DE VILLEREST », l'Établissement Public Loire (EPL), dont la validité d'autorisation a été fixée jusqu'au 31 décembre 2023.

**Vu** la demande présentée le 23 août 2023 par la société « BATEAU PROMENADE LAC DE VILLEREST » propriétaire du bateau à passagers le « Villerest-Un », afin d'utiliser le plan d'eau de la retenue de Villerest pour y organiser des circuits touristiques jusqu'au 31 octobre 2023 et désigné ci après « le pétitionnaire ».

**Considérant** que le transport en commun des voyageurs par bateaux sur la retenue de Villerest est soumis à autorisation préfectorale.

**Considérant** que la demande de la société « BATEAU PROMENADE LAC DE VILLEREST » ne fait pas obstacle aux autres usages autorisés sur le plan d'eau.

**Sur proposition** du secrétaire général de la préfecture de la Loire.

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : La société « BATEAU PROMENADE LAC DE VILLEREST » identifiée au SIREN sous le numéro 794134544 et représentée par son gérant M. Christophe JOUANNIC est autorisée à utiliser, sur le plan d'eau de la retenue de Villerest, le bateau à passagers « le «Villerest-Un » immatriculé LY001612F pour y organiser un circuit touristique sous les conditions particulières définies aux articles suivants.

**Article 2** : La vitesse maximale du bateau le «Villerest-Un» est limitée à 15 km/h sur l'ensemble des parcours autorisés. Le pilote du bateau à passager devra disposer d'un appareil contrôlant la vitesse.

**Article 3** : Le «Villerest-Un » est autorisé dans le cadre de son exploitation commerciale à emprunter les circuits suivants :

- circuit n°1 : section du fleuve comprise entre la mise à l'eau de Villerest et le port de Saint-Jean-Saint-Maurice. Ce circuit est autorisé à la navigation pour la période du 15 mars au 30 octobre 2023, uniquement si le niveau du plan d'eau est supérieur à la cote 304, sans qu'il soit autorisé d'accostage en cours de parcours.
- circuit n°2 : section du fleuve comprise entre la mise à l'eau de Villerest et le port de Bully. Ce circuit est autorisé à la navigation pour la période du 15 mars au 30 octobre 2023, uniquement si la cote du plan d'eau est supérieure à la cote 304, sans qu'il soit autorisé d'accostage en cours de parcours.

**Article 4**: Les conditions de navigation du bateau devront respecter le protocole d'accord susvisé du 1<sup>er</sup> janvier 2021 passé entre la société « BATEAU PROMENADE LAC DE VILLEREST », l'Établissement Public Loire (EPL), dont la validité d'autorisation a été fixé jusqu'au **31/12/2023**.

**Article 5** : L'embarquement et le débarquement des passagers s'effectueront uniquement à partir du ponton immatriculé sous le numéro 7077 situé à Villerest et propriété de la communauté d'agglomération « Roannais Agglomération ».

**Article 6** : Le ponton immatriculé sous le numéro 7077 sera réservé uniquement au bateau à passagers le « Villerest-Un ». Cet embarcadère dont la validité d'autorisation a été fixée jusqu'au 20/10/2025 devra être maintenu en parfait état sous la responsabilité de la communauté d'agglomération « Roannais Agglomération ».

**Article 7** : La zone navigable située dans un rayon de 100 mètres autour du ponton immatriculé numéro 7077 devra être régulièrement nettoyée par le pétitionnaire afin d'éviter tout incident.

**Article 8** : La passerelle permettant la jonction de la berge au ponton devra être réalisée dans le respect des normes en vigueur et notamment des conditions d'accès des personnes à mobilité réduite.

**Article 9** : Le nombre de personnes maximum autorisé sur le ponton est de 12 personnes.

**Article 10** : Le nombre de passagers sur le bateau le « Villerest-Un » ne devra pas être supérieur à celui inscrit sur le certificat de l'Union délivré par la DDT du Rhône le 14 mars 2019 à savoir 62 personnes, dont deux personnes pour l'équipage.

**Article 11 :** La société « BATEAU PROMENADE LAC DE VILLEREST », propriétaire du bateau le « Villerest-Un » devra souscrire une assurance garantissant sa responsabilité civile professionnelle, en particulier pour les dégâts qui pourraient être provoqués aux installations existantes en bordure et sur le plan d'eau. Le présent arrêté ne dispense en aucun cas la société « BATEAU PROMENADE LAC DE VILLEREST », d'effectuer les déclarations et d'obtenir les autorisations imposées par d'autres réglementations.

**Article 12 :** En tous points de la retenue, le bateau «Le Villerest-Un » devra être constamment en capacité de pouvoir alerter ou faire alerter les secours via les numéros d'urgence 18 / 112. À défaut de communication avec les services de secours dans d'éventuelles zones « blanches » sur la retenue, qu'elles soient permanentes ou temporaires, l'exploitant devra adapter en conséquence son circuit de navigation aux seules zones effectivement couvertes et où il sera en mesure de contacter les services de secours.

**Article 13 :** En cas d'embâcles sur le plan d'eau, la navigation du bateau à passagers est interdite.

**Article 14 :** La navigation de nuit et par temps de brouillard (visibilité inférieure à 100 mètres) est interdite sur la retenue.

**Article 15 :** La navigation du bateau «Le Villerest-Un » sera interdite au-delà d'un débit supérieur à 200 m<sup>3</sup>/s à l'entrée de la retenue (site Vigie Crue Loire serveur vocal tél. 08 25 15 02 85).

**Article 16 :** En cas de vent supérieur à 80 km/h en rafale, la navigation sera interdite et le bateau devra stationner dans la zone définie par EPL. Le bateau devra être équipé en permanence d'un anémomètre.

**Article 17 :** Tout incident ou accident survenu sur le bateau, le ponton ou la passerelle devra être signalé au service « sécurité et transports / unité permis et titres de navigation » de la direction départementale des territoires du Rhône et au service « eau et environnement » de la direction départementale des territoires de la Loire, dans un délai de 24 heures maximum.

**Article 18 :** La société « BATEAU PROMENADE LAC DE VILLEREST » ne pourra en aucun cas prétendre à une indemnité, en cas d'interdiction de la navigation sur la retenue, de la part des services de l'État et des services gestionnaires du barrage.

**Article 19 :** Le présent arrêté est valable à compter du 9 octobre 2023 jusqu'au 31 octobre 2023. |

**Article 20 :** L'État, le Département de la Loire, l'Établissement Public Loire, Roannais Agglomération, ainsi qu'Électricité de France seront dégagés de toutes responsabilités en cas d'accidents ou de dégâts occasionnés aux tiers lors de la navigation du bateau.

**Article 21 :** Un recours contentieux peut être déposé au tribunal administratif compétent de Lyon par le pétitionnaire, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la décision lui a été notifiée et par les tiers dans un délai de deux mois à compter de la publication au recueil des actes administratifs ou de l'affichage dans la (les) mairie(s) concernée(s)

Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par voie électronique depuis l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Article 22 :** Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Loire, Monsieur le sous-préfet de Roanne, Monsieur le président de Roannais Agglomération, Monsieur le président du Syndicat mixte de la retenue du barrage de Villerest, Monsieur le commandant du Groupement de gendarmerie départementale de la Loire, Monsieur le directeur de l'Établissement Public Loire, Monsieur le directeur de BRL Exploitation, Monsieur le

directeur départemental des territoires du Rhône (service sécurité et transports / permis et titres de navigation), Madame la directrice départementale des territoires de la Loire, Monsieur le directeur départemental des Services d'incendie et de secours de la Loire, Monsieur le directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes (pôle ouvrages hydrauliques), sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont une ampliation leur sera adressée.

L'arrêté sera notifié au pétitionnaire.

Saint-Étienne, le 27 septembre 2023

P/Le préfet et par délégation,  
La directrice départementale des  
territoires,

Signé : Elise REGNIER

42\_Préf\_Préfecture de la Loire

42-2023-09-28-00001

Arrêté de composition de la commission  
d expulsion  
des étrangers du département de la Loire

**Arrêté de composition de la commission d'expulsion  
des étrangers du département de la Loire**

**Le préfet de la Loire**

Vu le Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile et notamment ses articles L 632-1, L 632-2, instituant dans chaque département, une Commission d'Expulsion des Étrangers ;

Vu les articles R 632-1 et suivants du Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile ;

Vu la décision du 19 décembre 2022 de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de LYON, aux termes de laquelle deux conseillers au Tribunal Administratif ont été désignés pour siéger au sein de la Commission d'Expulsion à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;

Vu l'ordonnance d'administration judiciaire de Monsieur le Président du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE, en date du 12 juillet 2023, portant organisation du service, répartition des magistrats du siège, attributions et délégations dans les différents services de la juridiction et de la chambre de proximité de MONTBRISON à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 ;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Loire,

**ARRETE**

**Article 1** : La composition de la commission d'expulsion du département de la Loire est fixée comme suit :

**PRÉSIDENT** :

**Titulaire**

Monsieur Patrick JOULAIN

Vice-Président chargé des fonctions de juge des libertés et de la détention au Tribunal judiciaire de Saint-Etienne

**Suppléante**

Madame Corentine RENOLIET

Vice-Présidente chargée de l'instruction au Tribunal Judiciaire de Saint-Étienne

Standard : 04 77 48 48 48

Télécopie : 04 77 21 65 83

Site internet : [www.loire.gouv.fr](http://www.loire.gouv.fr)

Adresse postale : 2 rue Charles de Gaulle CS 12241 – 42022 SAINT-ÉTIENNE Cedex 1

1/2

**MEMBRES :**

**Titulaires**

- Monsieur Romuald DI NOTO  
Juge de l'application des peines au Tribunal Judiciaire de Saint-Étienne
  
- Madame Gabrielle MAUBON  
Première Conseillère au Tribunal Administratif de Lyon

**Suppléants :**

- M. Léo GREGULSKI-VELEBNI  
Juge de l'application des peines au Tribunal Judiciaire de Saint-Étienne
  
- Madame Pascaline BOULAY  
Première Conseillère au Tribunal Administratif de Lyon

**Article 2 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs.

Saint-Etienne, le 28/09/2023

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Sous-Préfet, Secrétaire Général,

Dominique SCHUFFENECKER

**Copie adressée à :**

- M. le Président du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE
- Mme la Présidente du Tribunal Administratif de LYON
- M. Patrick JOULAIN
- Mme Corentine RENIOLET
- M. Romuald DI NOTO
- Mme Gabrielle MAUBON
- M. Léo GREGULSKI-VELEBNI
- Mme Pascaline BOULAY
- Mme la cheffe de service logistique et immobilier de la Préfecture de la Loire

Standard : 04 77 48 48 48

Télécopie : 04 77 21 65 83

Site internet : [www.loire.gouv.fr](http://www.loire.gouv.fr)

Adresse postale : 2 rue Charles de Gaulle CS 12241 – 42022 SAINT-ÉTIENNE Cedex 1

2/2

42\_Préf\_Préfecture de la Loire

42-2023-09-27-00004

Arrêté préfectoral n° 2023-M-42-157 portant  
réglementation temporaire de la circulation pour  
des travaux de reprise d'enrobés et de  
réparation partielle de joints d'ouvrage d'art -  
Commune de Roanne

Objet : réglementation temporaire de la circulation pour des travaux de reprise d'enrobés et de réparation partielle de joints d'ouvrage d'art  
RN 7 - sens 1 et sens 2 - PR 31+836 à PR 32+750  
Commune de Roanne

## ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2023-M-42-157

LE PRÉFET DE LA LOIRE  
Officier de l'Ordre National du Mérite  
Chevalier de la Légion d'Honneur

- VU** le code de la Route, notamment les articles R.411-21-1 et R.130-5 ;
- VU** le code de la voirie routière ;
- VU** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- VU** l'arrêté du 6 novembre 1992 modifié approuvant les nouvelles dispositions du livre I de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (8<sup>e</sup> partie : signalisation temporaire) ;
- VU** l'arrêté n° 2023-036 du 6 février 2023 portant délégation de signature à Madame Véronique MAYOUSSE, Directrice Interdépartementale des Routes Centre-Est, en matière de gestion du domaine public routier et de la circulation routière, publié au RAA spécial n° 42-2023-021 du 6 février 2023 ;
- VU** l'arrêté du 7 février 2023 portant subdélégation de signature de Madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre-Est, en matière de gestion du domaine public routier et de la circulation routière, publié au RAA spécial n° 42-2023-023 du 8 février 2023 ;
- VU** la note technique du 19 janvier 2023 relative au calendrier des jours « hors chantier » pour l'année 2023 et pour le mois de janvier 2024 ;

**Considérant** que pendant les travaux d'enrobés du PR 31+836 au PR 31+906 RN 7 sens1 et pendant les travaux de réparation partielle des joints de pont au PR 32+750 , il y a lieu de réglementer la circulation afin de prévenir tout risque d'accident, de faciliter la bonne exécution des travaux et d'assurer un écoulement satisfaisant du trafic ;

**Considérant** que la section concernée par les travaux est située hors agglomération ;

Sur proposition de Madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre-Est,

## ARRÊTE

**ARTICLE 1** - Pendant l'exécution des travaux sur la RN 7 ci-dessus désignés, la circulation de tous les véhicules s'effectuera dans les conditions suivantes :

### Restriction de circulation

#### **Sens 1 Paris/Lyon**

La voie rapide sera neutralisée du PR 30+571 au PR 32+900.

- Le dépassement sera interdit du PR 30+171 au PR 32+400.
  - La vitesse sera limitée à :
    - 90 km/h du PR 30+171 au PR 30+571,
    - 70 km/h du PR 30+571 au PR 32+900.
  - La circulation sera bidirectionnelle du PR 31+690 au PR 32+860.
- Fin de prescription au PR 32+900.

### Basculement de circulation

#### **Sens 2 Lyon/Paris**

La circulation sera basculée sur la voie rapide du sens 1 du PR 32+860 au PR 31+690.

Dans le sens 2, du PR 33+387 au PR 32+830, la voie rapide est interdite à la circulation.

- Le dépassement sera interdit du PR 33+787 au PR 30+880.
- La vitesse sera limitée à 90 km/h du PR 33+787 au PR 33+387.
- La voie rapide sera interdite à la circulation du PR 33+387 au PR 32+830.
- La vitesse sera limitée à :
  - 70 km/h du PR 33+387 au PR 32+960,
  - 50km/h du PR 32+960 au PR 32+710 (biseau de basculement).
- La circulation sera basculée sur la voie rapide du sens 1 et sera bidirectionnelle du PR 32+860 au PR 31+690.
- La vitesse sera limitée à :
  - 70 km/h du PR 32+710 au PR 31+820,
  - 50km/h du PR 31+820 au PR 31+690 (biseau de basculement retour).

Fin de prescription au PR 30+880.

**ARTICLE 2** - Les dispositions du présent arrêté s'appliqueront **de jour comme de nuit** :

**du jeudi 5 Octobre 2023 à 7 h 00 au Mardi 17 Octobre 2023 à  
18 h 00.**

Si les travaux ne sont pas terminés aux périodes ci-avant définies, un arrêté prolongeant le délai devra être établi.

**ARTICLE 3** – Certaines phases préparatoires ou de mise en place de la signalisation du chantier pourront nécessiter des réductions momentanées de chaussée ou des interruptions courtes de circulation.

**ARTICLE 4** – Sur le parcours des sections soumises à ces restrictions provisoires, les conducteurs des véhicules devront le cas échéant, se conformer aux indications des Services de Police et des agents de la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est, tant en ce qui concerne le trajet à suivre que l'arrêt s'il leur est prescrit.

**ARTICLE 5** – Le passage des convois exceptionnels sera soumis aux mêmes prescriptions.

**ARTICLE 6** – La signalisation temporaire réglementaire, conforme à l'instruction interministérielle (Livre I – 8<sup>e</sup> partie) approuvée par arrêté interministériel le 6 novembre 1992 et aux manuels du chef de chantier, sera fournie, mise en place et maintenue par :

- la DIR Centre-Est/SREX de Moulins/District de Moulins (CEI de Roanne).

**ARTICLE 7** – Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux dressés par les Forces de l'ordre.

**ARTICLE 8** – Lors de l'achèvement des travaux et avant le rétablissement normal de la circulation, la chaussée devra être propre et satisfaire aux conditions normales de sécurité.

**ARTICLE 9** – Le présent arrêté sera affiché aux abords immédiats du chantier.

**ARTICLE 10** – Outre les recours gracieux et hiérarchiques qui s'exercent dans le même délai, un recours contentieux peut être déposé :

- au tribunal administratif compétent de Lyon.

Dans un délai de deux mois à compter de la signature du présent arrêté.

**ARTICLE 11** – – Le Colonel, Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Loire ;  
- Le Chef du PC de Moulins de la DIR Centre-Est ;  
- Le Chef du District de Moulins de la DIR Centre-Est ;  
- Le Directeur de l'entreprise adjudicataire des travaux, sous couvert du Chef du district de Moulins de la DIR Centre-Est ;

et tous les agents de la Force Publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera adressée à :

Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Loire,  
Service Départemental Incendie et Secours de la Loire,  
SAMU de la Loire,  
Direction Départementale des Territoires de la Loire,  
Département de la Loire,  
Commune de Saint-Vincent-de-Boisset,  
Service Régional d'Exploitation de Moulins de la DIR Centre-Est,  
Service SES – Cellule Exploitation et Gestion du Trafic de la DIR Centre-Est.

Saint-Etienne,

Pour le Préfet et par délégation,  
Pour la Directrice Interdépartementale des Routes Centre-Est et  
par subdélégation,  
Le Chef du Service Régional d'Exploitation de Moulins

Florian RAZE

42\_Préf\_Préfecture de la Loire

42-2023-07-04-00008

arrêté n°86 du 4 juillet 2023 portant attribution  
de la médaille d'honneur régionale  
départementale et communale

**Arrêté n° 86 du 04/07/2023  
portant attribution de la médaille  
d'honneur régionale, départementale  
et communale**

**VU** le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

**VU** le décret n°88-309 du 28 mars 1988 modifiant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

**VU** le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

**VU** l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

•

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2023-098 du 2 mai 2023 portant délégation de signature à M. Jean-Michel RIAUX, sous-préfet de Montbrison.

**À l'occasion de la promotion du 14 juillet 2023**

**ARRETE**

**Article 1er** - La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent :

**Médaille d'or**

- **Monsieur GAUD Jean-François**  
Adjoint au maire, SAINT-GENEST-LERPT,

**Médaille de vermeil**

- **Madame CHAPUIS Annie**  
Adjointe au maire, CHAZELLES-SUR-LYON,

- **Monsieur GRANGE René**  
Conseiller municipal délégué, CHAZELLES-SUR-LYON,

**Article 2** - La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms suivent :

**Médaille d'or**

**- Monsieur AYEL Gilles**

Technicien principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

**- Monsieur BELLUT Denis**

Ouvrier principal de 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame BERTHET Sylvie**

Rédacteur principal de 1ère classe, COMMUNE DE MONTBRISON

**- Monsieur BISSARDON Bernard**

Technicien principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame BLANCHARD Isabelle**

Rédacteur principal de 2ème classe, COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

**- Monsieur BRUYERE Christophe**

Technicien de laboratoire de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur CARDOT Bruno**

Ouvrier principal de 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur CASULA Franck**

Manipulateur d'électroradiologie de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur CHAPUY Gilles**

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame CHAUTARD Sylviane**

Technicienne de laboratoire de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame CHOLLIER Sylviane**

Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur CLIGNIEZ Hervé**

Professeur d'enseignement artistique hors classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame COIN Sylvie**

Assistante médico administrative de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame COURAT Arlette**

Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ DE MONTBRISON

**- Madame DARCEY Martine**

Aide soignante, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VIOLAY

**- Monsieur DAUCHOT Philippe**

Ingénieur hospitalier en chef, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame DERUYVER-GUBIAN Marie-Pierre**

Agent des services hospitaliers de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur DRIOT Bernard**

Ouvrier principal de 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame FAURE Sylvie**

Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

**- Madame FLEURAT Françoise**

Attachée territoriale, MAIRIE DE VILLEREST

**- Madame FONT Geneviève**

Infirmière de premier grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame GAFFIE Dominique**

Educatrice de jeunes enfants, COMMUNE DE SAINT-GENEST-LERPT

**- Monsieur GAY Laurent**

Agent technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur GUARDIA Benjamin**

Agent de maîtrise principal - cuisinier, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA RICAMARIE

**- Madame LAFONT Danielle**

Auxiliaire de puériculture territorial classe supérieure, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame MALEYSSON Laurence**

Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame MOGE Roseline**

Aide soignante, CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE DE VIOLAY

**- Madame MONTARDRE Christine**

Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE DE POUILLY-SOUS-CHARLIEU

**- Monsieur MORAND Martial**

Professeur d'enseignement artistique hors classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame MOULIN Christine**

Assistante médico administrative de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER  
UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame MOURIER Dominique**

Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe, COMMUNE DE LA RICAMARIE

**- Madame PEYRACHE Christine**

Technicienne de laboratoire de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER  
UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame PRADON Brigitte**

Rédacteur principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DE LA LOIRE

**- Monsieur RAVAT Dominique**

Infirmier de catégorie B, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame ROCHETIN Blandine**

Assistante médico administrative de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER  
UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame SZYMANSKI Véronique**

Assistante médico administrative de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER  
UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur TERRASSE Patrick**

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur VALLOT Joël**

Agent de maîtrise, COMMUNE DE ROISEY

**- Monsieur VASSOILLE Michel**

Technicien territorial principal de 1ère classe, COMMUNE DU COTEAU

**- Monsieur VILVERT Raymond**

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE MONTBRISON

**- Madame VINCENT Françoise**

Auxiliaire puériculture territorial classe supérieure, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**Médaille de vermeil**

**- Madame AFCHAIN Muriel**

Infirmière en soins généraux et spécialisés de 3ème grade, CENTRE HOSPITALIER  
UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame ANTONIOLI Marie**

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe, COMMUNE  
DE VILLEURBANNE

**- Madame AUDEMAR Sylvie**

Attachée, COMMUNE DE RIORGES

Standard : 04 77 96.11.01

Site internet : [www.loire.gouv.fr](http://www.loire.gouv.fr) Courriel [sp-montbrison@loire.gouv.fr](mailto:sp-montbrison@loire.gouv.fr)

Adresse postale : Square Honoré d'Urfé CS 80199 – 42605 MONTBRISON Cédex

**- Madame BADOUX Béatrice**

Assistante sociale de 2ème grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame BAROU Christine**

Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, COMMUNE DU COTEAU

**- Monsieur BAUDINAT Jean François**

Ouvrier principal de 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame BELLE Isabelle**

Rédacteur Principal de 1ère classe, COMMUNE DE ROCHE-LA-MOLIERE

**- Madame BONGRAIN Catherine**

Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur BONNAND Denis**

Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE ST MARTIN-LA-PLAINE (SIVOM LE RIEU)

**- Madame BONNET Eliane**

Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-CHAMOND

**- Madame BONNET Odile**

Technicienne supérieure de 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame BONNET Valérie**

Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE ROCHE-LA-MOLIERE

**- Madame BOUNOUNI Zohra**

Adjoint administratif hospitalier principale de 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur BOURGIER Yves**

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE LA TALAUDIÈRE

**- Madame BOUZOUK Keltoum**

Adjoint administratif hospitalier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame BREUIL Nathalie**

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe, COMMUNE D'UNIEUX

**- Madame BRIZARD Nathalie**

Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, COMMUNE DE LYON 1ER

**- Madame BUCHER Florence**

Infirmière de catégorie B, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

- **Madame CANTY Catherine**  
Infirmière de catégorie B, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame CHAUMETON Martine**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
- **Monsieur CLARET Eric**  
Technicien principal de 1ère classe/Responsable informatique, COMMUNE D'UNIEUX
- **Madame CONTRINO Agnès**  
Aide soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame CORNET Isabelle**  
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT-CHAMOND
- **Madame DAUTECOURT Sabine**  
Sage femme de deuxième grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame DECHELLE Monique**  
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame DELAYE Valérie**  
Auxiliaire de puériculture de classe normale, COMMUNE DU CHAMBON-FEUGEROLLES
- **Monsieur DELORME Michaël**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE FEURS
- **Madame DERIGON Chrystel**  
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure, COMMUNE DE SAINT-CHAMOND
- **Monsieur DESCOURS Laurent**  
Cadre supérieur de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur DESVERNAY Thierry**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE DE VIOLAY
- **Madame DIANA Véronique**  
Adjoint administratif hospitalier principal de 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur DREVET Richard**  
Ouvrier principal de 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur DRIOT Serge**  
Aide soignant, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame DUCREUX Brigitte**  
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe, COMMUNE DU COTEAU

- **Madame DUMOULIN Sylvie**  
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER DES MONTS DU LYONNAIS DE SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE
- **Monsieur DURIS Robert**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DE LA LOIRE
- **Monsieur FOREST Philippe**  
Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DE L'ISERE
- **Madame FORISSIER Christine**  
Cadre supérieur de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur FRA Patrice**  
Manipulateur d'électroradiologie de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur GAREL Frédéric**  
Agent de maîtrise principal - égoutier (chef d'équipe exploitation), METROPOLE DE LYON 3EME
- **Madame GASPARIK Florence**  
Attachée d'administration hospitalière, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame GAUDARD Catherine**  
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur GEAY Marcel**  
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT ETIENNE
- **Monsieur GERROSSIER Murielle**  
Infirmière de catégorie B, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame GIDON Laure**  
Manipulatrice d'électroradiologie médicale de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur GIRARD Herve**  
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur GOUARD Jean-Pierre**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE VENISSIEUX
- **Monsieur GRANO Michel**  
Agent de maîtrise principal, METROPOLE DE LYON 3EME
- **Madame GRANOUILLET Catherine**  
Adjoint administratif principal de 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER LE CORBUSIER DE FIRMINY

**- Monsieur GRAYEL Jérôme**

Educateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame JOUBERT Solange**

Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur JOUSSELIN Stéphane**

Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE MONTBRISON

**- Madame KHALFI Rhadouja**

Infirmière de catégorie B, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame LAPORTE Odile**

Aide soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame LAURENT Isabelle**

Manipulatrice d'électroradiologie de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame LECA Emilie**

Infirmière de catégorie B, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame LE DROUMAGUET-ROCHETEAU Karen**

Auxiliaire puéricultrice territoriale classe supérieure, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame MABRUT - SAUNIER Sylvie**

Infirmière de deuxième grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur MACE Jean-François**

Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE LA TALAUDIÈRE

**- Monsieur MAGAND Nicolas**

Ingénieur principal, COMMUNE DE MONTROND-LES-BAINS

**- Madame MEJEAN Françoise**

Assistante médico administrative de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur MONNERET Philippe**

Ingenieur principal, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur MONTES Patrice**

Ingénieur hors classe, COMMUNE DE SAINT-CHAMOND

**- Monsieur MOREL Bernard**

Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-CHAMOND

**- Madame MUNTIEL Solange**

Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

- **Monsieur NOALLY Alain**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE CUZIEU
- **Monsieur PACQUIER Stéphane**  
Infirmier de deuxième grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur PAILLOUD Sébastien**  
Agent de maîtrise territoriale, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU COTEAU
- **Madame PALAIS Sandrine**  
Ouvrière principale de 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur PASQUET Jacques**  
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
- **Madame PEYRACHE Murielle**  
Adjoint des cadres hospitaliers de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame PIGNOL Brigitte**  
Infirmier diplômé d'état de cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ DE MONTBRISON
- **Madame POINAS Elisabeth**  
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur PONCET Jacques**  
Infirmier anesthésiste, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur POULAT Xavier**  
Infirmier anesthésiste, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur POULENARD David**  
Adjoint administratif principal de 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame PRADEL Pascale**  
Infirmière de catégorie B, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame PREYNAT Valérie**  
Auxiliaire puériculture territoriale classe supérieure, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame PRORIOL Annick**  
Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur PUTANIER Pascal**  
Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE VILLEREST
- **Madame RAVEL Patricia**  
Infirmière en soins généraux hors classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur ROBERT Jacques-Olivier**

Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, COMMUNE DU COTEAU

**- Monsieur ROUBY Lionel**

Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE LA TALAUDIÈRE

**- Monsieur ROUSSET Serge**

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame SALQUE Annie**

Infirmière de catégorie B, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur THIVEL David**

Aide soignant, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame URSO Agnès**

Infirmière anesthésiste de deuxième grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame VALLAT Agnès**

Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame VANET Sylvie**

Adjoint des cadres hospitaliers de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame VIALLET Marie Hélène**

Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur VIALLET Pascal**

Technicien hospitalier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame VIGNON Irène**

Aide soignante, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VIOLAY

**- Madame VOLLE Nadine**

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**Médaille d'argent**

**- Madame ACHOUR Djouher**

Agent des services hospitaliers qualifié de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame AGUENAOU Mina**

Infirmière 1er grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame AKHATAR Naima**

Agent des services hospitaliers de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur ALAILOU Mohamed**

Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Standard : 04 77 96.11.01

Site internet : [www.loire.gouv.fr](http://www.loire.gouv.fr) Courriel [sp-montbrison@loire.gouv.fr](mailto:sp-montbrison@loire.gouv.fr)

Adresse postale : Square Honoré d'Urfé CS 80199 – 42605 MONTBRISON Cédex

- **Madame ALLOU Sophie**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE RIORGES
- **Madame AUBONNET Isabelle**  
Adjoint administratif territorial, COMMUNE DU CERGNE
- **Monsieur BALABANOV Yvan**  
Agent maitrise, COMMUNE DE SAINT-CHAMOND
- **Madame BARTHELEMY Florence**  
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame BAUX Cécile**  
Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DU RHONE LYON 3EME
- **Madame BAYON Angélique**  
Assistante médico administrative de classe normale, CENTRE HOSPITALIER  
UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur BELAZRI David**  
Ouvrier principal de 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-  
ETIENNE
- **Monsieur BERNAL Antonio**  
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur BERROUKECHE Mehdi**  
brigadier chef principal, COMMUNE DE ROCHE-LA-MOLIERE
- **Monsieur BERROUKECHE Rachid**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame BLANCHON Corinne**  
Infirmière de deuxième grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-  
ETIENNE
- **Madame BON Carine**  
Attachée principale, COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON
- **Madame BONNARD Aurélie**  
Attachée, COMMUNE DE SAINT-CHAMOND
- **Monsieur BONNEVIALLE Nicolas**  
Agent de maitrise, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame BONNEVIALLE Virginie**  
Adjoint administratif territorial principal de 1ère, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame BRIDIER Michèle**  
Rédacteur principal de 1ère classe, COMMUNE DE ROANNE

- **Monsieur BRIGNON Nicolas**  
Technicien principal de 1ère classe, SIEL- SI D'ÉNERGIES DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE DE SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
- **Madame BROSSE Véronique**  
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe, MAIRIE DE SAINT-ROMAIN-EN-JAREZ
- **Madame BROUSSE Sophie**  
Rédacteur, COMMUNE DE ROCHE- LA-MOLIERE
- **Monsieur BUISSON Jérôme**  
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, MAIRIE DE NOIRETABLE
- **Madame CALCAGNO Dominique**  
Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur CARLETTA Bruno**  
Agent de maîtrise, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame CASAGRANDA Léonie**  
Ingénieur hospitalier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame CASTELO Christine**  
Infirmière de 1er grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame CHAMBON Christine**  
Infirmière de deuxième grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur CHARGROS Paul**  
Technicien territorial, DÉPARTEMENT DU RHONE LYON 3EME
- **Madame CHARRAT Corinne**  
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-CHAMOND
- **Monsieur CHARRAT Jean-Philippe**  
Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame CHARRA Virginie**  
Préparatrice en pharmacie hospitalière de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur CHAVE Raphaël**  
Agent d'entretien qualifié, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame CHORAIN Guylaine**  
Rédacteur, COMMUNE DE DUNIERES
- **Madame CIZERON Catherine**  
Infirmière de deuxième grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

- **Madame CLEMENT Fatima**  
Cadre supérieur de santé, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE
  
- **Monsieur COHAS Christophe**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DE LA LOIRE
  
- **Madame COMIGNANI Marie-Christine**  
Rédacteur principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE
  
- **Madame CORON Isabelle**  
Technicienne de laboratoire de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
  
- **Monsieur COUDOUR Gilles**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE SAINT-CHAMOND
  
- **Madame COUDOUR Séverine**  
Aide soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
  
- **Monsieur COUZON Stéphane**  
Assistant de service social de 1er grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
  
- **Madame DAKARI Naima**  
Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
  
- **Madame DAUBECH Magali**  
Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
  
- **Madame DAUDIN Evelyne**  
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT- JUST-SAINT-RAMBERT
  
- **Madame DAULNY Estelle**  
Assistant territorial de conservation, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE
  
- **Madame DECHANDON Christine**  
Adjoint administratif hospitalier principal de 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
  
- **Monsieur DECOMBE Christophe**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE MONTBRISON
  
- **Monsieur DEFRADE Régis**  
Agent technique, Mairie d'ESSERTINES-EN-CHATELNEUF
  
- **Monsieur DEGRAEUWE Thibaud**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE
  
- **Madame DEGRANGE Nathalie**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE LA TALAUDIÈRE

- **Madame DELLINGER Sandrine**  
Technicienne de laboratoire, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame DERAIL Patricia**  
Infirmière anesthésiste de deuxième grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame DICHTEL Catherine**  
Professeur enseignement artistique hors classe, COMMUNE DE SAINT-CHAMOND
- **Madame DI MALTA Marie Antoinette**  
Adjoint du patrimoine, COMMUNE DU CHAMBON-FEUGEROLLES
- **Madame DUILLON Isabelle**  
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ DE MONTBRISON
- **Madame DUMAS Raphaële**  
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, MAIRIE DE MACLAS
- **Madame DUPRÉ Caroline**  
Rédacteur principal de 1ère classe, COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON
- **Madame DURAND Nathalie**  
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur DURANTON Olivier**  
Infirmier anesthésiste de deuxième grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur DURY Benjamin**  
Technicien hospitalier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame EIRAUDO Marie**  
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur EPINAT Mickaël**  
Technicien principal de 2ème classe, SIEL- SI D'ENERGIES DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE DE SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
- **Monsieur FAURAND Gilles**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur FAURE Yannick**  
Agent de maîtrise, COMMUNE DE SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT
- **Madame FAVIER Isabelle**  
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe / bibliothèque COMMUNE DE SAINTE-FOY-LES-LYON
- **Madame FAYARD Caroline**  
Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame FAYARD Catherine**

Assistante service social de 1er grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur FERRATON Guillaume**

Technicien principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame FERRAUD Karine**

Ingénieur hospitalier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur FLANDIN Thomas**

Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**Madame FORAY Laurence**

Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, COMMUNE DE LYON 1er

**- Monsieur FOURNEYRON Olivier**

Infirmier de deuxième grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame GACHET Agnès**

Rédacteur principal de 2ème classe - responsable de service aménagement du droit du sol, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ-EST

**- Monsieur GARCIA Patrick**

Aide soignant, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame GARDEL Marion**

Infirmière de deuxième grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame GAUDIN Marie Anne**

Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur GERMAIX Emmanuel**

Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE DE LYON 1ER

**- Madame GHERABBA Linda**

Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe, MAIRIE DE BALBIGNY

**- Madame GHEZOU Sheherazade**

Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame GIRARD Elisabeth**

Technicienne laboratoire de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur GIRAUD Olivier**

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, MAIRIE DE BALBIGNY

**- Madame GIRAUD Sandrine**

Rédacteur principal 1ère classe / chargée de la communication, COMMUNE DE MONTBRISON

**- Madame GODON Clarisse**

Adjoint des cadres hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur GOUTORBE Christian**

Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAVIGNEUX

**- Monsieur GOUTTE Thierry**

Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE BALBIGNY

**- Madame GRANGE Christine**

Agent de maîtrise, COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

**- Monsieur GRATALOUP John**

Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE CHAZELLES- SUR- LYON

**- Monsieur GUILLARME Eric**

Infirmier de deuxième grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur GUILLAUMIN Olivier**

Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame GUIOTTO Laetitia**

Infirmière de 1er grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur HADACHE Kamel**

Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur HALHOULE Driss**

Aide soignant de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame HAMMAS Marielle**

Infirmière de catégorie B, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur HENDRICKX Pierre**

Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, METROPOLE DE LYON 3EME

**- Madame IDIR Yamina**

Infirmière de catégorie B, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame ISNARD Mylène**

Auxiliaire puéricultrice de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur JACQUEMONT Gaël**

Manipulateur d'électroradiologie de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

- **Madame JEANPIERRE Nadine**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON
- **Monsieur JOLY Bernard**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE SAINT- PRIEST-LA-ROCHE
- **Monsieur JOURDA Frédéric**  
Ouvrier principal de 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur LABEIX Pierre**  
Masseur kinésithérapeute, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur LAFAY Pierre**  
Technicien territorial, DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
- **Monsieur LAFORIE Jacques**  
Ouvrier principal de 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur LAGET Bruno**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DU RHONE LYON 3EME
- **Monsieur LAHLOU Karim**  
Agent de maîtrise territorial principal, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame LAIFAOUI Saliha**  
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur LARDON Cyril**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE LA TALAUDIÈRE
- **Madame LARDON Judith**  
Infirmière de deuxième grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame LAROUX Yolande**  
Assistante médico administrative de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Monsieur LAURENT Stéphane**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE MONTBRISON
- **Monsieur LAVIGNE Paul**  
Technicien hospitalier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
- **Madame LEBERCHE Christelle**  
Auxiliaire de puériculture, COMMUNE DE VILLARS
- **Monsieur LINGRE Serge**  
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT-CHAMOND
- **Madame LOPEZ Carole**  
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles, MAIRIE DE NANDAX

**- Madame MAISONHAUTE Josiane**

Adjoint technique territorial principal de 2eme classe, COMMUNE DE SAINT-GEORGES- DE- BAROILLE

**- Madame MAISONNEUVE Séverine**

Assistante médico administrative de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame MARCHANDISE Sylvie**

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe, COMMUNE DU CHAMBON-FEUGEROLLES

**- Monsieur MARCHETTI Bernard**

Agent d'entretien qualifié, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame MARCON Annie**

Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème Classe, MAIRIE DE SAINT-ROMAIN-EN- JAREZ

**- Monsieur MARCON Christophe**

Ouvrier principal de 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur MARGERIT Ludovic**

Manipulateur d'électroradiologie de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame MARIENNEAU Cécile**

Technicienne de laboratoire de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame MARTINS Nathalie**

Diététicienne de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame MASCRE Elise**

Bibliothécaire principal, COMMUNE DE SAINT-PRIEST- EN- JAREZ

**- Monsieur MASSACRIER Florian**

Infirmière anesthésiste de deuxième grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame MASSOT Arlette**

Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, MAIRIE DE BALBIGNY

**- Madame MAYOU Houria**

Adjoint administratif hospitalier principal de 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur MAY Patrick**

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur MAZARD Yann**

Technicien supérieur de 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur MAZOYER Sébastien**

Technicien, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur MERLE Sébastien**

Aide soignant, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur METGE Vincent**

Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame MICHALET Marie**

Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DU RHONE LYON 3EME

**- Monsieur MICHAUD Christophe**

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, MAIRIE DE BALBIGNY

**- Madame MIDON Sophie**

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame MIRAILLER Sandrine**

Adjoint administratif hospitalier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame MONIN Marion**

Animateur principal de 1ère classe/ responsable accueil de loisirs, COMMUNE DE MONTBRISON

**- Madame MONNERET Stéphanie**

Assistant médico administrative, CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ DE MONTBRISON

**- Monsieur MONTET Guy**

Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE MONTBRISON

**- Madame MOUNIER Murielle**

Infirmière de catégorie B, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur MOUNIOLOUX Antoine**

Ouvrier principal de 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame MOURET Céline**

Auxiliaire puéricultrice de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur MOUSSE Hervé**

Agent de maîtrise, COMMUNE DE RIORGES

**- Monsieur NAIM Abdelmajid**

Adjoint technique territorial de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

Standard : 04 77 96.11.01

Site internet : [www.loire.gouv.fr](http://www.loire.gouv.fr) Courriel [sp-montbrison@loire.gouv.fr](mailto:sp-montbrison@loire.gouv.fr)

Adresse postale : Square Honoré d'Urfé CS 80199 – 42605 MONTBRISON Cédex

**- Madame NEURIN Marie Pierre**

Préparatrice en pharmacie hospitalière de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame NIECHOJ Sandrine**

Adjoint administratif principal de 2ème classe, COMMUNE DE SAINT ETIENNE

**- Madame NKOKOLO Ndundu**

Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur NOTO Christophe**

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur OFFRAY Jean**

Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

**- Madame OLLAGNIER Laurence**

Adjoint technique territorial, COMMUNE DE SAINT-PAUL-EN-JAREZ

**- Monsieur OUHSSAINE Hicham**

Aide soignant de classe supérieur, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur OUSSALAH Arezki**

Attaché territorial, COMMUNE DE SAINT-CLAIR- DU- RHONE

**- Monsieur PALAZON Jérôme**

Infirmier de catégorie b, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame PASCAL Corinne**

Infirmière de catégorie b, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur PASCAL Frédéric**

Manipulateur d'électroradiologie de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame PERRET Patricia**

Technicienne de laboratoire de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame PERRIN Sylviane**

Adjoint technique principal de 2ème classe/Agent des écoles, COMMUNE D'UNIEUX

**- Monsieur PEYRARD Florent**

Responsable d interface, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur PEYRARD Jérôme**

Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur PEYRON Lionel**

Aide soignant de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

Standard : 04 77 96.11.01

Site internet : [www.loire.gouv.fr](http://www.loire.gouv.fr) Courriel [sp-montbrison@loire.gouv.fr](mailto:sp-montbrison@loire.gouv.fr)

Adresse postale : Square Honoré d'Urfé CS 80199 – 42605 MONTBRISON Cédex

**- Madame PIOTEYRY Emmanuelle**

Infirmière de deuxième grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame PONCET Cassandre**

Assistante médico administrative de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame POURRAT Carole**

Adjoint technique, COMMUNE DE SAINT-PAUL-EN-JAREZ

**- Madame POYET Marguerite**

Assistant conservation principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DE LA LOIRE

**- Madame PREBET Valérie**

Infirmière de deuxième grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur QUINTO Giuseppe**

Brigadier chef principal, COMMUNE DE LYON 1ER

**- Monsieur RASCLE Lionel**

Assistant enseignement artistique principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-CHAMOND

**- Madame RATAJCZAK Chrystelle**

Attachée territoriale, DEPARTEMENT DE LA LOIRE

**- Madame REYMOND Magali**

Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe, COMMUNE DE JONZIEUX

**- Monsieur REY Philippe**

Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DU CHAMBON-FEUGEROLLES

**- Madame REY - VARENNE Sophie**

Infirmière de deuxième grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame RICHARD Elisabeth**

Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT

**- Madame RIVOLLIER Julie**

Rédacteur territorial, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame ROBERT Céline**

Agent de maîtrise, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur ROCHE Sébastien**

Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame RODRIGUES Barbara**

Rédacteur principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Standard : 04 77 96.11.01

Site internet : [www.loire.gouv.fr](http://www.loire.gouv.fr) Courriel [sp-montbrison@loire.gouv.fr](mailto:sp-montbrison@loire.gouv.fr)

Adresse postale : Square Honoré d'Urfé CS 80199 – 42605 MONTBRISON Cédex

**- Monsieur ROGALA Fabrice**

Ouvrier principal de 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur ROMEYER Pierre**

Assistant médico administratif de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame ROUCHON Aurélie**

Secrétaire de mairie, COMMUNE DE SAINT-IGNY-DE-ROCHE

**- Monsieur ROUDIER Philippe**

Infirmier de premier grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame ROY Isabelle**

Adjoint animation principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-CHAMOND

**- Monsieur RUBERTI Frédéric**

Brigadier cher principal de police municipale, COMMUNE DE COURS

**- Madame SABOT Marie Hélène**

Adjoint administratif hospitalier principal de 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame SALLE Bernadette**

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DU RHONE LYON 3EME

**- Madame SALQUES Alice**

Infirmière en soins généraux hors classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur SANCHES Dominique**

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT-CHAMOND

**- Monsieur SATRE Julien**

Agent d'entretien qualifié, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur SAUVADE Pierre**

Technicien principal de 1ère classe - responsable de l'unité maintenance réseaux méthodes, METROPOLE DE LYON 3EME

**- Madame SAYAD Nadia**

Agent de maîtrise, COMMUNE DE VILLARS

**- Madame SEBA Lila**

Adjoint administratif hospitalier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame SEDLAK Catherine**

Assistante médico administrative de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame SERCI Paoletta**

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur SIBERT Antoine**

Adjoint Technique Territorial de 2ème classe, MAIRIE DE SAINT-ROMAIN-EN-JAREZ

**- Monsieur SIGOURE Pierre**

adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE ROCHE-LA-MOLIERE

**- Madame SIMON Odile**

Technicien supérieur hospitalier de 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER LE CORBUSIER DE FIRMINY

**- Madame SOLER Sandrine**

Manipulatrice d'électroradiologie de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame SORIA Prisca**

Agent des services hospitaliers de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame SOUTRENON Rachel**

Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur SPATAZZA Francesco**

Technicien hospitalier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame SPERY Stéphanie**

Manipulatrice d'électroradiologie de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame STRIPPOLI Cindy**

Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur SUCHET David**

Infirmier diplômé d'état, CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ DE MONTBRISON

**- Madame THIBAUD Béatrice**

Adjoint principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-CHAMOND

**- Madame THIEULIN Christelle**

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame THOMAS Anne**

Rédacteur principal de 1ère classe, COMMUNE DE POUILLY-SOUS-CHARLIEU

**- Madame THOMAS Claire**

Technicien principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame TOGBA-KOLY Yeli**

Adjoint administratif hospitalier principal de 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame TRICOLI Claire**

Infirmière de 1er grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame TROUSSEL Véronique**

Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT-CHAMOND

**- Monsieur VEGLIONE Erick**

Conducteur ambulancier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur VERDAINE Bertrand**

Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT- NIZIER- SOUS-CHARLIEU

**- Madame VERGONZANNE Laure**

Assistant conservation principal de 2ème classe / médiateur culturel musée, DEPARTEMENT DU RHONE LYON 3EME

**- Monsieur VIEL Grégory**

Technicien supérieur de 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame VINCENT Isabelle**

Infirmière de catégorie B, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur VIRICELLE Yvon**

Agent de maîtrise principal, DEPARTEMENT DE LA LOIRE

**- Madame VOLOZAN Delphine**

Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Monsieur WEBER Marc**

Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DE LA LOIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame ZANAT Meriem**

Infirmière de 2ème grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**- Madame ZICCA Patricia**

Agent des services hospitaliers de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE

**Article 3** – Le sous-préfet de Montbrison est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Loire.

Montbrison, le 4 Juillet 2023

Le Sous-Préfet,

Jean-Michel RIAUX

Voies et délais de recours – Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Saint-Étienne dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

42\_Préf\_Préfecture de la Loire

42-2023-07-05-00012

Arrêté n°88 du 5 juillet 2023 accordant la  
médaillon d'honneur agricole à l'occasion de la  
promotion du 14 juillet 2023

**Arrêté n° 88 du 05/07/2023  
Accordant la médaille d'honneur agricole  
À l'occasion de la promotion  
du 14 juillet 2023**

**VU** le décret du 17 juin 1890 instituant la médaille d'honneur agricole ;

**VU** le décret n° 84-1110 du 11 décembre 1984 modifié relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole ;

**VU** l'arrêté du 11 décembre 1984 autorisant les préfets, à décerner les médailles d'honneur agricoles ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2023-098 du 2 mai 2023 portant délégation de signature à M. Jean-Michel RIAUX, sous-préfet de Montbrison.

**À l'occasion de la promotion du 14 juillet 2023**

**A R R E T E**

**Article 1 :** La médaille d'honneur agricole ARGENT est décernée à :

- **Monsieur ACCARY Benjamin**  
Administrateur système et réseau, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à LENTIGNY.
- **Madame ARSAC Céline**  
Gestionnaire, MSA ARDECHE DROME LOIRE, SAINT-PRIEST-EN-JAREZ  
demeurant à SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT.
- **Monsieur BARNIER Fabien**  
Pilote réception pasteurisation, CANDIA, LA TALAUDIÈRE  
demeurant à SAINT-JEAN-BONNEFONDS.
- **Monsieur BELDI Jamel**  
Technicien de maintenance, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à ROANNE.
- **Madame BERGIN Nadège**  
Employée de banque, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE demeurant à CALOIRE.
- **Monsieur BESSON Emmanuel**  
Agent de maintenance, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à SAINT-GERMAIN-LESPINASSE.

- **Monsieur BLANC Patrick**  
Agent de nettoyage, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à ROANNE.
- **Monsieur BLOT Jérémie**  
Directeur d'agence, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE demeurant à LENTIGNY.
- **Madame BOIRE Céline**  
Aide comptable, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à PERREUX.
- **Madame BOLLON Anne**  
Coordinateur ordonnancement, CANDIA, LA TALAUDIÈRE  
demeurant à CHAMBOEUF.
- **Monsieur BONNIER Christophe**  
Pilote conditionnement aseptique, CANDIA, LA TALAUDIÈRE  
demeurant à SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ.
- **Monsieur BOURRIN Laurent**  
Responsable logistique, EARL CELLIER, SAINT-MARTIN-EN-HAUT  
demeurant à CHAZELLES-SUR-LYON.
- **Monsieur BRUN Julien**  
Directeur d'agence, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE demeurant à SORBIERS.
- **Madame CELLE Laetitia**  
Conseiller indemnisation sinistre, GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE, LYON  
9EME demeurant à SAINT-ETIENNE.
- **Madame CHASSIGNOL Emmanuelle**  
Contrôleur de gestion, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à ROANNE.
- **Madame CHAUVEAU Fanny**  
Responsable distribution, PACIFICA, PARIS 15EME  
demeurant à SAINT-BONNET-LES-OULES.
- **Monsieur CHOLLET Laurent**  
Directeur d'agence bancaire, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL  
LOIRE HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à COMMELLE-VERNAY.
- **Monsieur COEUR Bruno**  
Chef de culture, SAS HORTICOLE DES CHARMES, ANNEYRON  
demeurant à GENILAC.
- **Monsieur COUROT Boris**  
Chef de projet informatique, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à NANDAX.
- **Madame CUBIZOLLE Véronique**  
Coordonnateur pssp 3d, MSA ARDECHE DROME LOIRE, SAINT-PRIEST-EN-  
JAREZ  
demeurant à CRAINTILLEUX.
- **Monsieur DERAL Rémy**  
Directeur de la relation client, GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE, LYON  
9EME  
demeurant à MIZERIEUX.
- **Madame DEYGAS Sylvie**  
Employée de banque, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à MACLAS.

Télécopie : 04 77 96.11.01

Site internet : [www.loire.gouv.fr](http://www.loire.gouv.fr) – Courriel : [sp-montbrison@loire.gouv.fr](mailto:sp-montbrison@loire.gouv.fr)

Adresse postale : Square Honoré d'Urfé CS 80199 - 42605 MONTBRISON Cédex

- **Madame DUFFAUX Stéphanie**  
Chargée patrimoniale, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT.
- **Monsieur EL AITOUNI Brahim**  
Technicien de maintenance, CANDIA, VIENNE  
demeurant à LA RICAMARIE.
- **Monsieur FAUDRIN Laurent**  
Responsable adjoint. contrôle de gestion, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à SAINT-GENEST-LERPT.
- **Monsieur FAYOLLE Sébastien**  
Responsable bouverie, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à VOUGY.
- **Monsieur FORGE Sylvain**  
Vendeur grand public, SICA S.A. EUREA COOP, FEURS  
demeurant à CUZIEU.
- **Madame GAMOND Amandine**  
Analyste fraude, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à SAINT-CYPRIEN.
- **Monsieur GAUTHIER-LABBÉ Thierry**  
Adjoint responsable comptable, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à LE COTEAU.
- **Madame GLETTY Stéphanie**  
Directrice régionale sud est CREDIT AGRICOLE PAYMENTS SERVICES  
GUYANCOURT  
**demeurant à FARNAY.**
- **Monsieur GRANGE Vincent**  
Pilote coordinateur réception pasteurisation, CANDIA, LA TALAUDIÈRE  
demeurant à MARCENOD.
- **Madame JOLIVET Karine**  
Opérateur tri casse, CANDIA, LA TALAUDIÈRE  
demeurant à SAINT-PRIEST-EN-JAREZ.
- **Monsieur LAMURE Cédric**  
Responsable magasin mixte, SICA S.A. EUREA COOP, CHARLIEU  
demeurant à SAINT-HILAIRE-SOUS-CHARLIEU.
- **Monsieur LE GRIEL Frédéric**  
Assureur, GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE, LYON 9EME  
demeurant à SAINT-VINCENT-DE-BOISSET.
- **Monsieur LEGROS Grégory**  
Cariste ordo appro, CANDIA, VIENNE  
demeurant à RIVE-DE-GIER.
- **Monsieur MANFREDI Sébastien**  
Employé de banque, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à VEAUCHE.
- **Monsieur MASSARD Bruno**  
Responsable nettoyage, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à SAINT-ROMAIN-LE-PUY.
- **Madame MEUNIER Maryline**  
Directrice d'agence bancaire, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL  
LOIRE HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à MONTBRISON.

Télécopie : 04 77 96.11.01

Site internet : [www.loire.gouv.fr](http://www.loire.gouv.fr) – Courriel : [sp-montbrison@loire.gouv.fr](mailto:sp-montbrison@loire.gouv.fr)

Adresse postale : Square Honoré d'Urfé CS 80199 - 42605 MONTBRISON Cédex

- **Madame MIOMANDRE Delphine**  
Vendeuse grand public, SICA S.A. EUREA COOP, FEURS  
demeurant à CLEPPE.
- **Madame MONNATTE Sophie**  
Assistante de direction, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à SAINT-ETIENNE.
- **Madame MONTAGNIER Carole**  
Responsable de point de vente, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE  
MUTUEL LOIRE HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à RENAISSON.
- **Monsieur MOREL Nicolas**  
Coordinateur ordonnancement, CANDIA, LA TALAUDIÈRE  
demeurant à SURY-LE-COMTAL.
- **Madame OLIVIER Vanessa**  
Technicien logistique, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à MARINGES.
- **Monsieur PONCET Guy**  
Agent de maintenance froid ferme et machines à traire, SODIAAL UNION, LA  
TALAUDIÈRE  
demeurant à VIRIGNEUX.
- **Monsieur QUESADA Sébastien**  
Cariste, CANDIA, LA TALAUDIÈRE  
demeurant à SORBIERS.
- **Monsieur QUIBLIER Sébastien**  
Conseiller client agence référent, GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE,  
LYON 9EME  
demeurant à SAINT-ETIENNE.
- **Madame RECORBET Valérie**  
Assistante commerciale administration des ventes et achats grand public,  
EUREA SERVICES, FEURS  
demeurant à COTTANCE.
- **Monsieur SAM Kévin**  
Cadre banquier, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à SAINT-ETIENNE.
- **Monsieur SIVET Fabrice**  
Adjoint responsable maintenance, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à VILLERS.
- **Monsieur STOFELLA Patrick**  
Pilote réception pasteurisation coordinateur, CANDIA, VIENNE  
demeurant à CELLIEU.
- **Monsieur SURY Julien**  
Technico commercial confirmé, SICA S.A. EUREA COOP, CHAUFFAILLES  
demeurant à SAINT-FORGEUX-LESPINASSE.
- **Madame TIZIANEL Carène**  
Employée de banque, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à CHIRASSIMONT.

Télécopie : 04 77 96.11.01

Site internet : [www.loire.gouv.fr](http://www.loire.gouv.fr) – Courriel : [sp-montbrison@loire.gouv.fr](mailto:sp-montbrison@loire.gouv.fr)

Adresse postale : Square Honoré d'Urfé CS 80199 - 42605 MONTBRISON Cédex

**Article 2** : La médaille d'honneur agricole VERMEIL est décernée à :

- **Monsieur AGUILERA Jean Luc**  
Agent de surveillance, CANDIA, VIENNE  
demeurant à VERIN.
- **Monsieur BELDI Jamel**  
Technicien de maintenance, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à ROANNE.
- **Monsieur BONNET Franck**  
Chef de projet informatique, EUREA SERVICES, FEURS  
demeurant à CHAZELLES-SUR-LYON.
- **Madame BOURGIER Nathalie**  
Technicien monétique paiement, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE  
MUTUEL LOIRE HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à LA FOUILLOUSE.
- **Madame CHAPUIS Sandrine**  
Responsable administration des ventes et achats agricoles, EUREA  
DISTRIBUTION, FEURS  
demeurant à CHALAIN-LE-COMTAL.
- **Monsieur CHAREYRON Hervé**  
Responsable magasin agricole, SICA S.A. EUREA COOP, VEAUCHE  
demeurant à VEAUCHE.
- **Monsieur COEUR Bruno**  
Chef de culture, SAS HORTICOLE DES CHARMES, ANNEYRON  
demeurant à GENILAC.
- **Monsieur DEGOUTTE Ludovic**  
Chauffeur laitier, SODIAAL UNION, LA TALAUDIÈRE  
demeurant à MONTVERDUN.
- **Madame DEYGAS Sylvie**  
Employée de banque, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à MACLAS.
- **Madame DUPICHAUD Catherine**  
Assistante commerciale, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL  
LOIRE HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à ROANNE.
- **Madame ENTRESANGLES Isabelle**  
Technicienne de laboratoire, CANDIA, LA TALAUDIÈRE  
demeurant à RIVAS.
- **Monsieur FERRIOL Fabrice**  
Magasinier, SODIAAL UNION, PARIS 14ÈME  
demeurant à SAINT-GENEST-MALIFEAUX.
- **Monsieur GARNIER Christian**  
Responsable magasin grand public, SICA S.A. EUREA COOP, CRAPONNE-SUR-  
ARZON  
demeurant à PERIGNEUX.
- **Monsieur GUILLERMET Jacques**  
Cadre de banque, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à NERVIEUX.

Télécopie : 04 77 96.11.01

Site internet : [www.loire.gouv.fr](http://www.loire.gouv.fr) – Courriel : [sp-montbrison@loire.gouv.fr](mailto:sp-montbrison@loire.gouv.fr)

Adresse postale : Square Honoré d'Urfé CS 80199 - 42605 MONTBRISON Cédex

- **Madame LAURENT Fabienne**  
Employée de banque, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à SAINT-HAON-LE-CHATEL.
- **Madame MONTET Maryline**  
Directrice administration des ventes, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à SAINT-MARTIN-D'ESTREAUX.
- **Monsieur PALLEY Guy**  
Responsable agricole, SICA S.A. EUREA COOP, SOUZY  
demeurant à SAINT-ANDRE-LE-PUY.
- **Monsieur PERSONNAZ Bruno**  
Pilote fin de ligne, CANDIA, VIENNE  
demeurant à RIVE-DE-GIER.
- **Madame ROUSSON Nathalie**  
Chargée de projet, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à SAINT-MARTIN-LA-PLAINE.
- **Monsieur SABOT Roger**  
Coordinateur logistique, SODIAAL UNION, LA TALAUDIERE  
demeurant à LA TALAUDIERE.
- **Madame SAPET Valérie**  
Anim' manager, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à ROCHE-LA-MOLIERE.
- **Monsieur SAYAD Djilali**  
Pilote Conditionnement Aseptique, CANDIA, LA TALAUDIERE  
demeurant à SAINT-ETIENNE.
- **Madame TARABON Agnès**  
Employée de banque, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à SAINT-GENEST-MALIFEAUX.
- **Monsieur TRUCHET Ludovic**  
Responsable 1ère transformation des viandes, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à CHARLIEU.

**Article 3** : La médaille d'honneur agricole OR est décernée à :

- **Madame BAUMERT Gislaine**  
Secrétaire médicale, MSA ARDECHE DROME LOIRE, VALENCE  
demeurant à VEAUCHE.
- **Monsieur BELDI Jamel**  
Technicien de maintenance, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à ROANNE.
- **Monsieur BLIGUET Eric**  
Informaticien, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à COMMELLE-VERNAY.
- **Monsieur CHENET Alain**  
Comptable, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à SAINT-CYR-LES-VIGNES.
- **Monsieur COEUR Bruno**  
Chef de culture, SAS HORTICOLE DES CHARMES, ANNEYRON  
demeurant à GENILAC.

Télécopie : 04 77 96.11.01

Site internet : [www.loire.gouv.fr](http://www.loire.gouv.fr) – Courriel : [sp-montbrison@loire.gouv.fr](mailto:sp-montbrison@loire.gouv.fr)

Adresse postale : Square Honoré d'Urfé CS 80199 - 42605 MONTBRISON Cédex

- **Monsieur DOMERGUE Frédéric**  
Employé de banque, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à MONTBRISON.
- **Monsieur DUBANCHET Pierre**  
Employé de banque, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à FARNAY.
- **Madame GOURBIERE Bernadette**  
Standardiste, EUREA SERVICES, FEURS  
demeurant à MARINGES.
- **Madame IMBERT Martine**  
Comptable, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à RIORGES.
- **Monsieur LACHAT Jean-Pierre**  
Assistant commercial administration des ventes et achats grand public, EUREA  
SERVICES, FEURS  
demeurant à FEURS.
- **Monsieur MICHALLON Gilles**  
Chauffeur livreur, ATRIAL, FEURS  
demeurant à FEURS.
- **Madame MURE Anne-Marie**  
Employée de banque, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE  
HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à VEAUCHETTE.
- **Monsieur PETRONE Patrick**  
Responsable logistique, TRADIVAL, ROANNE  
demeurant à VILLEREST.
- **Monsieur PEYRACHE Thierry**  
Formateur institutionnel, GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE, LYON 9EME  
demeurant à LA FOUILLOUSE.
- **Monsieur RIGAUX François**  
Pilote fin de ligne, CANDIA, VIENNE  
demeurant à PELUSSIN.
- **Monsieur ROLLAND Jean-François**  
Chauffeur livreur, ATRIAL, FEURS  
demeurant à L'HOPITAL-LE-GRAND.
- **Monsieur SERRAILLE Philippe**  
Responsable agricole, SICA S.A. EUREA COOP, VEAUCHE  
demeurant à VEAUCHE.

**Article 4 :** La médaille d'honneur agricole GRAND OR est décernée à :

- **Monsieur AGUS Jean-Yves**  
Cadre bancaire, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE HAUTE-  
LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT.
- **Madame CHAUD Monique**  
Directrice d'agence, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE HAUTE-  
LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE.

Télécopie : 04 77 96.11.01

Site internet : [www.loire.gouv.fr](http://www.loire.gouv.fr) – Courriel : [sp-montbrison@loire.gouv.fr](mailto:sp-montbrison@loire.gouv.fr)

Adresse postale : Square Honoré d'Urfé CS 80199 - 42605 MONTBRISON Cédex

- **Monsieur FORESTIER Hervé**  
Responsable contrôle permanent et conformité, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à SORBIERS.
- **Madame MALAGNOUX Thérèse**  
Technicienne, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE HAUTE-LOIRE, SAINT-ETIENNE  
demeurant à LA TALAUDIERE.
- **Monsieur MOREL André**  
Technico commercial confirmé, SICA S.A. EUREA COOP, SAINT-GENEST-MALIFAUX  
demeurant à CHAMBOEUF.
- **Madame SANIAL Marie-Pascale**  
Conseiller sinistre domaine automobile, GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE, LYON 9EME  
demeurant à CUZIEU.
- **Madame VENET Christine**  
Assistante administrative administration des ventes et achats grand public, EUREA SERVICES, FEURS  
demeurant à BELLEGARDE-EN-FOREZ.
- **Monsieur VILLET Jean Marc**  
Chauffeur laitier, SODIAAL UNION, VIENNE  
demeurant à SAINT-ROMAIN-EN-JAREZ.

**Article 5 :** Le sous-préfet de Montbrison est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Loire.

Montbrison, le 5 Juillet 2023

Le Sous-Préfet,

Jean-Michel RIAUX

84\_DRSP\_Direction régionale des services  
pénitentiaires d'Auvergne-Rhône-Alpes

42-2023-09-27-00003

délégation de signature DISP AURA, CD ROANNE

**Direction Interrégionale des  
Services Pénitentiaires de Auvergne-Rhône-Alpes**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu l'ordonnance n° 58-696 du 6 août 1958 modifiée relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État ;

Vu le décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics ;

Vu le décret n° 97-3 du 7 janvier 1997 portant déconcentration de la gestion de certains personnels du ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels relevant des services de l'administration pénitentiaire ;

Vu l'arrêté du 19 janvier 2006 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels relevant des services de l'administration pénitentiaire ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2021 portant nomination de **Monsieur Paul LOUCHOUARN** en qualité de directeur interrégional des services pénitentiaires d'Auvergne-Rhône-Alpes à compter du 28 juin 2021.

**DÉCIDE**

**Article 1** : délégation est donnée à compter du 01 octobre 2023 et ce jusqu'au 31 octobre 2023 inclus, à **Madame Catherine BESSAGUET**, directrice des services pénitentiaires, cheffe d'établissement par intérim affectée au centre de détention de Roanne, aux fins de signer, en son nom, toutes les décisions administratives individuelles visées dans les tableaux ci-joint.

Lyon, le 27 septembre 2023

Le Directeur Interrégional des Services  
Pénitentiaires d'Auvergne-Rhône-Alpes

**Paul LOUCHOUARN**

**Direction Interrégional des  
Services Pénitentiaires de Auvergne-Rhône-Alpes**

Catégorie A

Directeur interrégional et directrice interrégionale adjointe	Secrétaire général	Cheffe du département RH et RS	Adjointe à la cheffe du département RH et RS	cheffes et chefs d'établissements, directrices et directeurs de SPIP, adjointes et adjoints, attachées et attachés, cheffes et chefs de départements et adjointes et adjoints aux cheffes et chefs de département	Décisions individuelles et administration des personnels de catégorie A
<b>Divers</b>					
X	X	X	X		Décision portant attribution ou retrait de primes et indemnités
X	X	X	X	X	Décision accordant ou refusant la protection fonctionnelle
					Signature des conventions avec les avocats dans le cadre de la protection fonctionnelle
<b>Congés</b>					
X	X	X	X		Octroi des congés d'accompagnement d'une personne en fin de vie
X	X	X	X	X	Octroi des congés annuels
X	X	X	X		Imputation au service des maladies ou accidents
X	X	X	X		Octroi du congé pour bilan de compétences
X	X	X	X		Octroi ou renouvellement des congés pour formation professionnelle
X	X	X	X		Octroi des congés pour formation syndicale
X	X	X	X		Octroi ou renouvellement des congés de longue durée
X	X	X	X		Octroi ou renouvellement des congés de longue maladie
X	X	X	X		Octroi des congés de maternité ou pour adoption
X	X	X	X		Octroi ou renouvellement des congés ordinaires de maladie à plein traitement
X	X	X	X		Octroi ou renouvellement des congés ordinaires de maladie à demi-traitement
X	X	X	X		Octroi ou renouvellement du congé parental
X	X	X	X		Octroi du congé de paternité
X	X	X	X		Octroi ou renouvellement du congé de présence parentale

X	X	X	X		Octroi ou renouvellement de congés non rémunérés
X	X	X	X		Octroi du congé pour validation des acquis et de l'expérience
<b>Organisation de service</b>					
X	X	X	X		Autorisation de travailler à temps partiel thérapeutique
X	X	X	X		Autorisation d'accomplir un travail à temps partiel, renouvellement ou réintégration à temps complet
X	X	X	X	X	Autorisation d'absence, sauf celles à titre syndical
X	X	X	X		Autorisation de cure thermale
X	X	X	X		Autorisation d'exercer à titre accessoire une activité lucrative ou non
X	X	X	X		Décision retenue du trentième
X	X	X	X		Mise en disponibilité de droit
X	X	X	X	X	Notation/Évaluation
X	X	X	X		Octroi d'un aménagement de poste
X	X	X	X		Validation des services pour la retraite

Catégorie B et C

Directeur interrégional et directrice interrégionale adjointe	Secrétaire général	Cheffe du département RH et RS	Adjointe à la cheffe du département RH et RS	chefs et chefs d'établissements, directrices et directeurs de SPIP, adjointes et adjoints, attachées et attachés, cheffes et chefs de départements et adjointes et adjoints aux cheffes et chefs de département	Responsable pôle ACP et adjoint responsable pôle ACP	Décisions individuelles et administration des personnels de catégorie B. et C
<b>Divers</b>						
X	X	X	X			Octroi des primes et indemnités
X	X	X	X	X	X	Décision accordant ou refusant la protection fonctionnelle
						Signature des conventions avec les avocats dans le cadre de la protection fonctionnelle
X	X	X	X	X	X	Notation/évaluation
<b>Congés</b>						
X	X	X	X			Octroi des congés d'accompagnement d'une personne en fin de vie
X	X	X	X	X	X	Octroi des congés annuels
X	X	X	X			Octroi du congé pour bilan de compétences
X	X	X	X			Octroi ou renouvellement des congés pour formation professionnelle et réintégration dans la même résidence administrative
X	X	X	X	X	X	Octroi d'un congé de formation syndicale
X	X	X	X			Octroi des congés non rémunérés
X	X	X	X			Octroi ou renouvellement des congés de longue durée
X	X	X	X			Octroi ou renouvellement des congés de longue maladie
X	X	X	X			Octroi des congés de maternité ou pour adoption
X	X	X	X			Congé maladie des stagiaires
X	X	X	X			Octroi ou renouvellement des congés ordinaires de maladie à plein traitement
X	X	X	X			Octroi ou renouvellement des congés ordinaires de maladie à demi traitement
X	X	X	X			Imputation au service des maladies ou accident
X	X	X	X			Octroi ou renouvellement des congés liés à un accident imputable au service ou à une maladie
X	X	X	X			Octroi du congé parental, prolongation et réintégration dans la même résidence administrative
X	X	X	X			Octroi du congé de paternité
X	X	X	X			Octroi ou renouvellement de présence parentale, prolongation et réintégration dans la même résidence administrative

X	X	X	X			Mise en disponibilité d'office après épuisement des droits à congés ordinaire de maladie, congé de longue maladie et congé de longue durée
X	X	X	X			Octroi du congé pour validation des acquis et de l'expérience
<b>Organisation de service</b>						
X	X	X	X			Admission à la retraite
X	X	X	X			Attribution d'un capital décès
X	X	X	X			Arrêté accordant le bénéfice des prestations de l'assurance maladie et de l'assurance d'invalidité
X	X	X	X			Autorisation de travailler à temps partiel thérapeutique
X	X	X	X	X	X	Autorisation d'absence, sauf celles à titre syndical
X	X	X	X			Autorisation d'accomplir un travail à temps partiel, renouvellement ou réintégration à temps complet
X	X	X	X			Autorisation d'exercer à titre accessoire une activité lucrative ou non
X	X	X	X			Retenue de trentième
X	X	X	X			Attribution des indemnités pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissant.
X	X	X	X			Octroi d'aménagement de poste en cas d'invalidité
X	X	X	X			Prolongation d'au-delà de la limite d'âge de l'emploi
X	X	X	X			Réintégration dans la même résidence administrative, après congés de longue maladie et longue durée ou disponibilité d'office
X	X	X	X			Mise en disponibilité de droit
X	X	X	X			Validation des services pour la retraite

Personnel de surveillance

Directeur interrégional et directrice interrégionale adjointe	Secrétaire général	Cheffe du département RH et RS	Adjointe à la cheffe du département RH et RS	chefes et chefs d'établissements, directrices et directeurs de SPIP, adjointes et adjoints, attachées et attachés, cheffes et chefs de départements et adjointes et adjoints aux cheffes et chefs de département	Responsable pôle ACP et adjoint responsable pôle ACP	Décisions individuelles et administration personnels de surveillance
<b>Divers</b>						
X	X	X	X			Octroi et fin des primes et indemnités
X	X	X	X			Décision accordant ou refusant la protection fonctionnelle, signature des conventions et DI
<b>Congés</b>						
X	X	X	X			Octroi des congés d'accompagnement d'une personne en fin de vie
X	X	X	X	X	X	Octroi des congés annuels
X	X	X	X			Octroi du congé pour bilan de compétences
X	X	X	X			Octroi ou renouvellement des congés pour formation professionnelle et réintégration dans la même résidence administrative
X	X	X	X	X	X	Octroi des congés pour formation syndicale
X	X	X	X			Octroi ou renouvellement des congés de grave maladie
X	X	X	X			Octroi ou renouvellement des congés de longue durée
X	X	X	X			Octroi ou renouvellement des congés de longue maladie
X	X	X	X			Octroi des congés de maternité ou pour adoption
X	X	X	X			Octroi de congé de mobilité et réemploi
X	X	X	X			Octroi ou renouvellement des congés ordinaires de maladie à plein traitement
X	X	X	X			Octroi ou renouvellement des congés ordinaires de maladie à demi traitement
X	X	X	X			Imputation au service des maladies ou accident + renouvellement des AT
X	X	X	X			Octroi du congé parental, prolongation et réintégration dans la même résidence administrative
X	X	X	X			Octroi du congé de paternité
X	X	X	X			Octroi du congé de présence parentale, prolongation et réintégration dans la même résidence administrative
X	X	X	X			Mise en disponibilité d'office après épuisement des droits à congés ordinaire de maladie, congé de longue maladie et congé de longue durée

X	X	X	X			Octroi des congés non rémunérés
X	X	X	X			Octroi des congés de représentation
X	X	X	X			Octroi du congé pour validation des acquis et de l'expérience
<b>Organisation de service</b>						
X	X	X	X			Octroi de disponibilité et prolongation
X	X	X	X			Octroi au bénéfice du temps partiel, renouvellement et réintégration à plein temps
X	X	X	X			Octroi à la disponibilité et prolongation
X	X	X	X			Admission à la retraite
X	X	X	X			Attribution d'un capital décès
X	X	X	X			Attribution des indemnités pour travaux dangereux, insalubres, inconfortables ou salissants.
X	X	X	X			Attribution de l'indemnité de responsabilité allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes.
X	X	X	X			Attribution de l'indemnité spécifique de gestion des comptes nominatifs
X	X	X	X			Attribution des indemnités d'éloignement
X	X	X	X			Attribution de la prime spécifique d'installation et de l'indemnité particulière de sujétion ou d'installation.
X	X	X	X			Autorisation d'accomplir un travail à temps partiel, renouvellement ou réintégration à temps complet
X	X	X	X			Autorisation d'exercer à titre accessoire une activité lucrative ou non
X	X	X	X	X	X	Autorisation d'absence, sauf celles à titre syndical
X	X	X	X			Autorisation de travailler à temps partiel thérapeutique
X	X	X	X			Discipline : sanctions pour l'avertissement et le blâme
X	X	X	X			Réintégration dans la même résidence administrative, après congés de longue maladie et longue durée ou disponibilité d'office
X	X	X	X			Mise en disponibilité de droit
X	X	X	X			Prolongation d'au-delà de la limite d'âge de l'emploi
X	X	X	X	X		Proposition de titularisation
X	X	X	X			Octroi d'aménagement de poste en cas d'invalidité
X	X	X	X	X		Octroi d'aménagement de poste en cours de grossesse
X	X	X	X			Validation des services pour la retraite
X	X	X	X			retenue de trentième

### Non titulaires et Vacataires

Directeur interrégional et directrice interrégionale adjointe	Secrétaire général	Cheffe du département RH et RS	Adjointe à la cheffe du département RH et RS	cheffes et chefs d'établissements, directrices et directeurs de SPIP, adjointes et adjoints, attachées et attachés, cheffes et chefs de départements et adjointes et adjoints aux cheffes et chefs de département	Décisions administratives individuelles agents non titulaires et vacataires
<b>Congés</b>					
X	X	X	X		Octroi des congés d'accompagnement d'une personne en fin de vie
X	X	X	X	X	Octroi des congés annuels
X	X	X	X		Attribution des congés pour formation professionnelle
X	X	X	X	X	Octroi des congés pour formation syndicale
X	X	X	X		Octroi de congés pour grave maladie
X	X	X	X		Octroi ou renouvellement des congés ordinaires de maladie à plein traitement
X	X	X	X		Octroi ou renouvellement des congés ordinaires de maladie à demi-traitement et congé sans traitement
X	X	X	X		Octroi des congés de maternité ou pour adoption
X	X	X	X		Accès au congé parental, prolongation et réintégration dans la même résidence administrative
X	X	X	X		Octroi du congé de paternité
X	X	X	X		Accès au congé de présence parentale
X	X	X	X		Octroi des congés non rémunérés pour raisons familiales ou personnelles
<b>Organisation de service</b>					
X	X	X	X		Agrément des aumôniers et auxiliaires d'aumônerie et retrait d'agrément
X	X	X	X		Attribution des indemnités pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissant.
X	X	X	X		Attribution de l'indemnité de responsabilité allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes.
X	X	X	X		Attribution de l'indemnité spécifique de gestion des comptes nominatifs
X	X	X	X		Autorisation de travailler à temps partiel thérapeutique
X	X	X	X	X	Autorisation d'absence, sauf celles à titre syndical
X	X	X	X		Autorisation d'accomplir un travail à temps partiel, renouvellement ou réintégration à temps complet sur origine

X	X	X	X		Autorisation de cure thermique
X	X	X	X		Décision accordant ou refusant le bénéfice de la protection fonctionnelle
X	X	X	X		Habilitation et retrait d'habilitation des personnels privés
X	X	X	X		Octroi d'un aménagement de poste en cours de grossesse
X	X	X	X		Octroi d'un aménagement de poste en cas d'invalidité
<b>Gestion de la carrière</b>					
X	X	X	X	X	Acceptation de démission
X	X	X	X		Conclusion ou renouvellement du contrat et engagement écrit de recrutement
X	X	X	X		Décision retenue de trentième
X	X	X	X	X	Évaluation
X	X	X	X		Fin de contrat ou d'agrément
X	X	X	X		Licenciement
X	X	X	X		Licenciement des agents en état d'incapacité de travail permanente ou définitivement inaptes à exercer leurs fonctions